

La Maralpine - étape 3 : Aiglun à Gréolières

Aiglun



Vue sur le village de Gréolières et Cipières (Sophie Lagarde - PNR Préalpes d'Azur)

Partez à la découverte de la plus haute montagne du Parc des Préalpes d'Azur dans cette nouvelle étape de votre itinérance !

« Depuis Aiglun, je commence ma lente ascension du Cheiron. Arrivant à son haut, j'admire une dernière fois la verdure de la vallée de l'Estéron et de ses villages. Plus en avant, le paysage semble venir d'un lieu différent. Se dressent alors les premières pistes de Gréolières les Neiges mais surtout un paysage aride et rocailleux. Je profite de la descente pour découvrir les richesses architecturales ainsi que les formations géologiques qui se présentent à moi. » Kevin Mascarte - PNR des Préalpes d'Azur

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 7 h

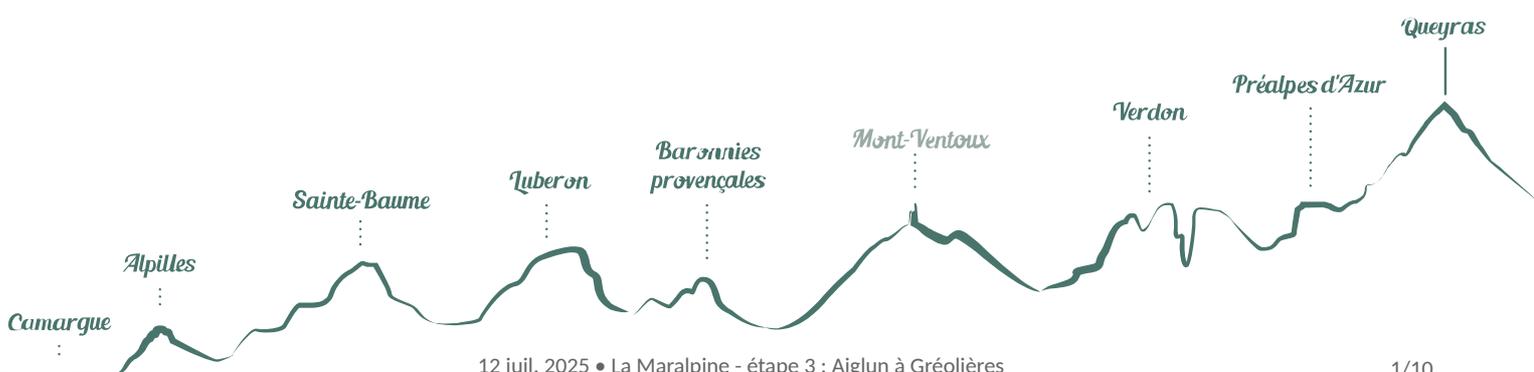
Longueur : 14.8 km

Dénivelé positif : 1183 m

Difficulté : Difficile

Type : Traversée

Thèmes : Eaux et rivières, Point de vue, Sommet



Itinéraire

Départ : Aiglun

Arrivée : Gréolières

Balisage :  GR®  PR

0 - Au départ du centre d'Aiglun, suivre la balise 80 pour descendre du village vers la balise 81 puis quitter le village pour suivre le GR4.

1 - A la balise 82, prendre à gauche à l'intersection continuer pendant 300m puis à la balise 83 prendre à droite en direction du GR4.

2 - A la balise 84, continuer tout droit et commencez votre ascension vers Gréolières les Neiges.

3 - A la balise 94, tourner à gauche puis dans 200m à droite pour arriver sur la route départementale D802.

4 - Traverser la route et continuer de monter en suivant le GR4 jusqu'à la balise 194.

5 - A la balise 194, maintenir la direction de Gréolières et commencez à descendre doucement vers le village.

Le Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de la gestion des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), assure l'entretien de cet itinéraire ainsi que celui de sa signalétique et de son balisage.

Vous trouverez les informations actualisées sur les ouvertures-fermetures de l'itinéraire en consultant le lien : [La Maralpine - Randoxygène](#)

Sur votre chemin...



-  La fortification d'Aiglun et son château (A)
-  Gréolières-les-Neiges (C)
-  La montagne du Cheiron (E)

-  La Cascade de Végay (B)
-  Forêt de pins (D)
-  La croix de Barri (F)

 Le Château de Hautes Gréolières (G)
 Gréolières (I)

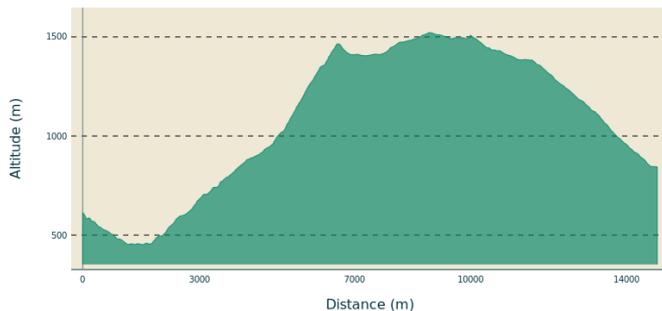
 La Chapelle Saint-Etienne (H)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Période recommandée : mai à octobre
- Des troupeaux peuvent se trouver sur votre chemin. Consultez la bande dessinée ["face aux chiens de protection, quelques réflexes à adopter"](#)

Profil altimétrique



Altitude min 452 m
Altitude max 1522 m

Accès routier

Depuis Saint-Vallier, partir en direction de Caussols avec la D5 pour traverser le col de Castellaras puis le col de Bleyne. A l'intersection, prendre à droite sur la D10 et continuer jusqu'à Aiglun.

Parking conseillé

D10 à l'entrée d'Aiglun

Source



Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène

Lieux de renseignements

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur



contact@pnr-prealpesdazur.fr

Tel : (+33) 4 92 42 08 63

<https://www.pnr-prealpesdazur.fr/>

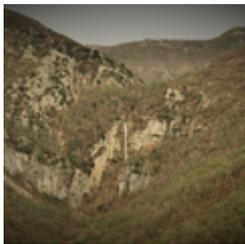
Sur votre chemin...



La fortification d'Aiglun et son château (A)

En plein cœur de la cluse d'Aiglun, la forteresse troglodyte date, d'après les experts, du XIII^{ème} siècle. Les origines de cette fortification sont encore aujourd'hui mystérieuses mais sa création offre une protection à la population en cas de guerre ou pillage. Depuis Aiglun, vous trouverez un sentier pouvant vous conduire à l'entrée pour admirer le splendide panorama sur le village.

Crédit photo : Anthony Salomone - PNR Préalpes d'Azur



La Cascade de Végay (B)

Proche du charmant village d'Aiglun, la cascade de Végay offre un paysage remarquable avec sa chute de 140 mètres. Nichée dans un écrin forestier, cette chute est aujourd'hui un site classé. Ce classement a permis de conserver la qualité paysagère du site de le préserver face aux enjeux liés à l'utilisation de l'eau dans le cadre d'aménagements hydrauliques.

Crédit photo : Anthony Salomone - PNR Préalpes d'Azur



Gréolières-les-Neiges (C)

Station de ski construite en 1963, Gréolières-les-Neiges fait partie des rares stations offrant aux visiteurs la possibilité de skier avec vue sur mer ! La station reste attractive l'été grâce aux commerces présents : restaurants, bar, crêperie, épicerie. Une diversité d'offre d'activités de pleine nature permet également à la station de "vivre" l'été : location de VTT, randonnée, accrobranche, terrain de tennis... Chaque année depuis quatre ans maintenant, le comité des fêtes organise la fête de la lavande sauvage.

Crédit photo : ©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur



Forêt de pins (D)

Lors de cette randonnée, vous traverserez une pinède de pin sylvestre, essence résineuse majoritaire sur le territoire suite à la déprise agricole. Durant ces trois derniers siècles, la forêt française s'est fortement étendue mais le changement climatique de ces dernières années fragilise les écosystèmes forestiers : hausse des températures, augmentation des tempêtes et sécheresses récurrentes. Ces phénomènes provoquent notamment l'arrivée d'insectes ravageurs comme les scolytes du pin. Les pins peuvent également être parasités par le gui (en haut de la cime de l'arbre) et par les chenilles processionnaires du pin. Ces dernières, urticantes, peuvent représenter un danger pour les chiens. Elles sont aussi un met de prédilection pour certains oiseaux comme les mésanges. Ouvrez l'œil !

Crédit photo : ©Charlotte Depardon - PNR Préalpes d'Azur

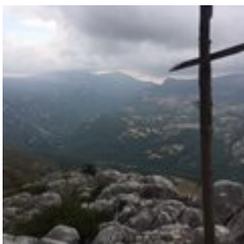


La montagne du Cheiron (E)

Plus haute cime des Préalpes d'Azur, la montagne du Cheiron saura vous émerveiller avec son panorama à 360° sur le Parc.

En outre la montagne dispose d'un patrimoine riche aussi bien sur le plan faunistique que floristique, en témoigne la présence de la Réserve Biologique Domaniale du Cheiron et des espèces rares qui y sont présentes. Vous aurez également l'opportunité d'y découvrir la station de Gréolières les Neiges, la plus proche de la côte Méditerranéenne.

Crédit photo : Kévin Mascarte - PNR Préalpes d'Azur



La croix de Barri (F)

La croix de Barri marque la première étape d'ascension de cet itinéraire. Située à une altitude de 1 350 m, elle surplombe le village de Gréolières, un premier point de vue appréciable pour se poser un instant et prendre le temps de contempler la vallée du Loup et le très beau village de Cipières au loin.

Crédit photo : Julien Lageat - PNR des Préalpes d'Azur



Le Château de Hautes Gréolières (G)

Ce château construit vers 1230 sous l'ordre du Comte de Provence, se présente sous la forme d'une enceinte polygonale percée de meurtrières, qui n'est conservée que sur trois côtés et qui clôture une plateforme rocheuse. Durant les guerres civiles qui marquent cette région, le château est assiégé. Après cette période, l'enceinte est partiellement renforcée par de fausses braies. Une nouvelle rampe d'accès est aménagée au sud-est.

Crédit photo : DR



La Chapelle Saint-Etienne (H)

Citée pour la première fois en 1312, cette chapelle est édifée pour servir l'église paroissiale au castrum de Hautes Gréolières. L'abside en cul-de-four est construite dès la création du castrum, mais la nef n'est élevée qu'à la fin du XIII e siècle ; elle compte quatre travées voutées en berceau brisé.

Crédit photo : G. Germain



Gréolières (I)

Semblant défier les barres imposantes du massif du Cheiron, ce joli village, bâti sur un petit plateau à mi pente de l'escarpement, domine toute la vallée du Loup. Le nom de Gréolières apparait pour la première fois en 1033 dans le cartulaire de l'abbaye St Victor de Marseille, "vineam unau in Graulieras". Le mot vient de "gracularia", dérivé de "graculus" qui signifie "corneille". Au cours de son histoire, l'économie de Gréolières a été principalement liée aux activités agricoles. Désormais apiculteurs et agriculteurs développent des produits de qualité. Vous pourrez trouver au sein du village une boulangerie, une épicerie mais également des restaurants.

Crédit photo : ©Ellen Teurlings - PNR Préalpes d'Azur



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Département des Alpes-Maritimes - Randoxygène